



1. Le calendrier des travaux de la crèche d'Orthez ainsi qu'un point sur son coût.
2. La proposition d'amendement au projet de SDCI concernant les syndicats d'eau et d'assainissement du territoire.
3. Le calendrier et l'ordre du jour des prochaines conférences des maires.
4. Renouvellement en contrat à durée indéterminée d'un poste de psychologue affecté au service petite enfance.
5. Soutien financier à des associations pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location d'un chapiteau : examen des demandes de communes.
6. Autorisation donnée au Président de signer le marché suivant (appel d'offres).
7. Autorisation donnée au Président de signer les avenants aux marchés.
8. Information au Bureau concernant l'attribution des marchés suivants (procédures adaptées).
9. Décision de résiliation (appel d'offres).

1. LE CALENDRIER DES TRAVAUX DE LA CRECHE D'ORTHEZ AINSI QU'UN POINT SUR SON COÛT

Un point financier sur les travaux de la crèche d'Orthez ainsi que leur calendrier est présenté au bureau qui en prend acte.

2. LA PROPOSITION D'AMENDEMENT AU PROJET DE SDCI CONCERNANT LES SYNDICATS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DU TERRITOIRE

- Disposition du projet faisant l'objet de l'amendement

Exercice des compétences eau et assainissement par les EPCI à fiscalité propre sur le territoire de Lacq-Orthez et à l'ouest de l'agglomération de Pau et dissolution des syndicats existants.

- Amendement proposé à l'examen de la commission départementale de coopération intercommunale

Création à compter du 1^{er} janvier 2020 d'un Syndicat mixte d'eau et d'assainissement sur le bassin de Lacq-Orthez résultant de la fusion des établissements suivants : S.I.E.A. Gave et Baise, S.I.E.A. des Trois Cantons, Syndicat de Gréchez, Syndicat Mixte d'Eau Potable de la Région d'Orthez, Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Bellocq – Puyoo – Ramous, S.I.A.E.P. de la Région de Lescar, SIVU d'assainissement du Val de l'Ousse. Ce syndicat mixte exercerait également les compétences eau et assainissement de l'ensemble des services municipaux existants sur le territoire : Argagnon, Bésingrand, Cardesse, Castétis, Denguin, Lacommande, Lucq-de-Béarn, Monein, Mont, Mourenx, Orthez, Salles-Mongiscard, Saint-Boès, Saint-Faust, Vielleségure.

Le dépôt de cet amendement n'implique pas forcément que la CCLO délègue, au 1^{er} janvier 2020, les compétences alors obligatoires de l'eau et de l'assainissement à ce syndicat. En revanche, si ce syndicat existe à cette date, la CCLO aura alors le choix soit d'exercer directement la compétence, soit de la déléguer à ce syndicat.

Avis favorable du bureau.

3. LE CALENDRIER ET L'ORDRE DU JOUR DES PROCHAINES CONFERENCES DES MAIRES

Le bureau émet un avis favorable au calendrier et à l'ordre du jour qui lui sont présentés.

4. RENOUELEMENT EN CONTRAT A DUREE INDETERMINEE D'UN POSTE DE PSYCHOLOGUE AFFECTE AU SERVICE PETITE ENFANCE.

Le bureau émet un avis favorable au renouvellement du contrat de l'agent non-titulaire en poste en contrat à durée indéterminée dont le profil correspond indéniablement et qui a donné entière satisfaction dans la réalisation de ses missions.

5. SOUTIEN FINANCIER A DES ASSOCIATIONS POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION D'UN CHAPITEAU : EXAMEN DES DEMANDES DE COMMUNES

Le bureau émet un avis favorable à la demande transmise par les communes de Sault-de-Navailles, Lacommande et Sarpourenx pour le compte d'associations implantées sur le territoire de la communauté de communes de Lacq-Orthez, et ce dans le cadre du dispositif de soutien financier pour l'organisation de manifestations sportives et culturelles. Il appartiendra au prochain conseil communautaire de se prononcer sur un montant de subvention au vu des justificatifs transmis par le maire concerné.

6. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LE MARCHE SUIVANT (APPEL D'OFFRES) :

Le bureau autorise son Président à signer le marché relatif à la fourniture et livraison d'un fourgon utilitaire PTAC 3T500 équipé d'un hayon arrière avec reprise d'un fourgon 3T300 sans hayon avec l'attributaire désigné par les membres de la commission d'appel d'offres, pour un montant de 31 805,96 € TTC (prix-reprise).

7. AUTORISATION DONNEE AU PRESIDENT DE SIGNER LES AVENANTS SUIVANTS :

Le bureau autorise son Président à signer les avenants aux marchés suivants :

- Fourniture de matériel électrique et spécifique éclairage public pour la communauté de communes de Lacq-Orthez – avenant n°1,
- Location et évacuation de bennes, traitement des déchets pour les déchetteries de la Communauté de communes de Lacq, collecte et traitement de déchets spécifiques – avenants n° 1 aux lots 1 et 3.

8. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS (PROCEDURES ADAPTEES) :

Le bureau prend acte de l'attribution des marchés suivants :

- Prestation de broyage de déchets verts sur la plateforme d'Orthez,
- Traitement des lixiviats de l'installation de stockage de déchets non dangereux d'Orthez,

- Réfection d'une passerelle existante à la base de loisirs d'Orthez-Biron,
- Création de terrains familiaux à Orthez (64300) - Fourniture et pose de modules préfabriqués en béton.

9. DECISION DE RESILIATION (APPEL D'OFFRES) :

Le Bureau décide de résilier le marché relatif à la fourniture d'arbres et arbustes d'ornement pour la communauté de communes de Lacq-Orthez suite à la liquidation judiciaire de la SARL Pépinières BONTEMPS.